

211C1310

FR0000075095-OP029-AS13

21 juillet 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.
- Reprise de la cotation des titres de la société.

GIFI

(Euronext Paris)

- 1 - Le 19 juillet 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions et les bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR)¹ de la société GIFI, déposée par Banque Palatine, agissant pour le compte de la société à responsabilité limitée Groupe Philippe Ginestet², cette dernière agissant de concert³ avec M. Philippe Ginestet, M. Alexandre Ginestet, Madame Martine Ginestet et la société anonyme Ginestet Investissements Services² (cf. Décision & Information 211C1291 du 19 juillet 2011).

La note d'information de la société Groupe Philippe Ginestet (visa n°11-331 du 19 juillet 2011) et la note en réponse de la société GIFI (visa n°11-332 du 19 juillet 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 22 juillet au 4 août 2011 inclus**.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des titres GIFI sera reprise le 22 juillet 2011.

¹ Le prospectus relatif à une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) (les BSAAR ayant été détachés desdites obligations émises en juillet 2009) a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 11 juin 2009, sous le n°09-184.

² Contrôlée par M. Philippe Ginestet et Madame Martine Ginestet.

³ Cf. notamment D&I 211C0531 du 28 avril 2011.